

Ville de Saint-Laurent-du-Var
30 000 habitants surclassée 40 à 80 000 habitants

RECRUTE pour la Direction des Sports :

**UN(E) AGENT(E) DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS &
SUIVI DES GRANDS PROJETS (SPORTS)**

Cadre d'emploi des Adjoints Techniques (Cat. C)
Recrutement par la voie statutaire ou à défaut contractuelle

Mission principale : L'agent(e) assure la maintenance et l'entretien des équipements sportifs et du matériel dédié. Il/elle participe à la bonne application du règlement intérieur et des règles de sécurité dans l'enceinte de ces derniers.

L'agent(e) aménage et entretient les espaces verts des sites sportifs de la collectivité à l'aide d'outils manuels ou motorisés et dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site.

Il/elle assure le suivi, la veille et de l'entretien de la pelouse naturelle du stade des iscles (suivi des tontes, arrosage, tracés, suivi phytosanitaire, scarification, défeutrage, ...) de l'entretien des deux terrains synthétiques des microsites des Pugets et de Montaleigne, ainsi que des terrains de beach volley. Il/elle assure également une veille visuelle et technique des agrès sport et santé de la forêt des Pugets et des espaces workout du bord de mer et de parc Layet ou tout autre mobilier sportif.

L'agent(e) peut également assurer en fonction des besoins, le gardiennage et l'entretien des installations sportives auxquelles il/elle est affecté(e), accueille les différents publics usagers et effectue la surveillance de la bonne utilisation des locaux. Il/elle peut être amené(e) à changer d'installation sportive.

Enfin, il/elle participe à la mise en place technique de l'ensemble des manifestations accompagnées ou portées par la Direction des sports.

DEFINITION DU POSTE

Direction de rattachement : Direction Générale Qualité de Vie dans la Cité – Direction des Sports

Relation hiérarchique : l'agent(e) exerce ses missions sous la direction et la responsabilité du Directeur des Sports.

Relations fonctionnelles (principaux interlocuteurs) : publics usagers des installations, coordonnateurs des pôles installations sportives et manifestations, équipe de la direction des sports.

Conditions du poste :

Lieu : installations sportives communales

Conditions spécifiques :

-horaires décalés, travail certains week-end, soirée et certains jours fériés selon des cycles de travail par roulement,
-activité nécessitant le port occasionnel de charges lourdes,
-déplacements occasionnels (**permis B nécessaire** en cas d'utilisation d'un véhicule communal)

Moyens techniques à disposition : bureau, matériel, véhicule mis à disposition en cas de besoins

MISSIONS

- Assurer l'entretien des équipements et matériels sportifs
- Réaliser les travaux de première maintenance
- Installer et ranger les équipements et le matériel
- Assurer l'hygiène et l'entretien des installations
- Veiller au bon fonctionnement des installations
- Utiliser les produits et matériels d'entretien en tenant compte de la spécificité des matériaux traités
- Entretien des espaces verts des équipements sportifs (tonte, désherbage, binage et propreté des massif, suivi de la pelouse naturelle, ...)
- Gérer les stocks de matériels et produits d'entretien
- Déetecter les dysfonctionnements et faire remonter l'information
- Déetecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents
- Intervenir rapidement en cas d'urgence, alerter les services compétents
- Préparer les salles et les terrains de jeux pour les manifestations sportives ou autres
- Accueillir les différents publics, les renseigner, les orienter et répondre au téléphone
- Faire respecter le règlement intérieur et toutes dispositions prises par la mairie ainsi que le planning d'utilisation
- Surveiller les accès aux équipements
- Veiller à la sécurité des usagers et des bâtiments et prendre toutes dispositions pour assurer cette sécurité
- Gérer les conflits avec les utilisateurs
- Tenir les registres à jour et rédiger les comptes rendus d'activités si nécessaire
 - ❖ **Gestion du matériel et des installations**
 - Utilisation et entretien du matériel et des installations.
 - Responsabilité et soin particulier du matériel mis à disposition
 - Nettoyage de l'espace public après l'intervention

❖ Respect des règles et consignes communes

- Application des règles élémentaires en matière de sécurité, prévention et de législation du travail (notamment port obligatoire des EPI)
- Respecter et appliquer les règles courantes et des travaux sur la voie publique ;
- Maîtriser et appliquer les règles et techniques de mise en œuvre des équipements, matériaux et produits.
- Relever les incidents ou dysfonctionnements et en avertir les responsables, rendre compte de ses activités et tenir la hiérarchie informée.

NB : La Liste des missions n'est pas exhaustive, l'agent pourra se voir confier dans la limite de son cadre d'emploi toutes tâches nécessaires à l'activité et la continuité du service

COMPETENCES REQUISES

- Connaître la réglementation en matière de sécurité
- Utiliser à bon escient les matériels et produits d'entretien
- Mettre en œuvre les règles en matière de sécurité
- Capacité d'organisation et de planification des actions à engager en fonction des saisons et des besoins
- Savoir faire preuve d'initiative et d'autonomie dans son travail
- Maîtrise de la manipulation des engins ou machines confiées
- Connaître les différents publics et leurs attentes,
- Faire preuve de courtoisie dans les relations avec les usagers,
- Mettre en œuvre les règles en matière de sécurité,
- Déetecter les dysfonctionnements, remédier aux pannes simples et faire appel aux spécialistes si nécessaire,
- Travailler en équipe (circulation et partage des informations, respect de l'autre..),
- Utiliser à bon escient les matériels et produits d'entretien.
- Aptitude à lire et comprendre une notice d'entretien, une consigne de sécurité, un plan et à rendre compte de son activité et des dysfonctionnements éventuels
- Tenue vestimentaire et comportement corrects exigés
- Sens de l'esprit d'équipe et d'initiative
- Disponibilité et mobilité (inter-installations)
- Entretien d'une bonne condition physique
- Discréetion professionnelle absolue et respect de l'obligation de réserve

Poste à pourvoir à compter du 2 février 2026

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à l'attention de M. le Maire
au plus tôt**

par mail à aurelie.fratini@saintlaurentduvar.fr